
Procès-verbal de l'assemblée publique sur la Politique montréalaise pour l'action communautaire
COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA DIVERSITÉ MONTRÉLAISE
(volet agglomération)

Judi 20 février 2020 à 13 h 30
Hôtel de ville, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENT.E.S :

Mme Sophie Thiébaud, présidente
Conseillère d'arrondissement, Le Sud-Ouest
Mme Mary Deros, vice-présidente
Conseillère de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
M. Robert Coutu, vice-président
Maire de la Ville de Montréal-Est
Mme Nancy Blanchet
Conseillère d'arrondissement, LaSalle
Mme Josefina Blanco
Conseillère d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal
M. Josué Corvil
Conseiller de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Mme Suzanne Décarie
Conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
M. Sterling Downey
Maire suppléant de la Ville, Verdun
Mme Christina Smith
Mairesse de la Ville de Westmount

ABSENCES :

Mme Mindy Pollak
Conseillère d'arrondissement, Outremont
Mme Sue Montgomery
Mairesse d'arrondissement, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Le quorum est atteint.

AUSSI PRÉSENT.E.S:

Mme Nathalie Goulet, responsable au comité exécutif de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance ainsi que de la jeunesse - conseillère de la Ville du district d'Ahuntsic
M. Patrice Allard, chef de division, Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS)

AUDIENCE : 11 PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Mme Thiébaud déclare l'assemblée ouverte à 13 h 33. Elle souhaite la bienvenue en cette quatrième et dernière séance d'audition des mémoires sur le projet d'une Politique montréalaise pour l'action communautaire.

Mme Thiébaud rappelle le contexte ayant mené à la présente consultation publique sur le projet de Politique montréalaise pour l'action communautaire. Elle cède ensuite la parole aux commissaires aux fins de présentation.

Mme Thiébaud excuse l'absence de Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, Outremont et Mme Sue Montgomery, mairesse d'arrondissement, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Elle salue la présence de Mme Nathalie Goulet, responsable au comité exécutif de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance ainsi que de la jeunesse.

Elle souligne que les mémoires, avec ou sans présentation, sont des documents publics qui seront mis en ligne sur le site web des commissions permanentes de la Ville de Montréal.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Thiébaud présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée publique qui leur été soumis.

Sur une proposition de M. Downey, appuyée par Mme Blanco, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. AUDITION ET DÉPÔT DES MÉMOIRES ET OPINIONS : CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE POLITIQUE MONTRÉLAISE POUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE

La présidente rappelle quelques consignes pour assurer le bon déroulement de la période d'audition des opinions et elle invite les premières personnes à prendre la parole.

3.1. MME MÉLISANDE DORION-LAURENDEAU, COORDONNATRICE AUX DOSSIERS POLITIQUES, ALLIANCE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2^E ÉTAPE POUR FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Mme Dorion-Laurendeau présente le regroupement et la mission des maisons d'hébergement de 2^e étape. Après une présentation de l'état des lieux des maisons de transition et des bénéficiaires, elle décline plusieurs enjeux auxquels les maisons font face, entre autres la non-éligibilité de près de la moitié de leurs logements au programme de supplément au loyer (PSL), des appartements qui ne sont ni adaptés, ni universellement accessibles et la situation d'extrême précarité des femmes sans statuts.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](#) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
Mme Nancy Blanchet	Informe que les femmes en attente de statut légal peuvent bénéficier d'un programme d'accès à certains services municipaux : « Montréal sans peur ».
Mme Mary Deros	Remercie l'intervenante pour sa présentation et de sensibiliser les commissaires à tous ces enjeux / Reconnaît le soutien que ces organismes offrent aux femmes et particulièrement aux femmes de diverses origines / Encourage à persévérer dans leur mission et espère que des solutions seront trouvées pour mieux les appuyer.
M. Robert Coutu	Remercie l'intervenante pour son implication et sa présentation / Se questionne à propos de la structure de gouvernance et le niveau de gouvernement auquel les organismes doivent se rapporter / Demande si la Ville a été impliquée dans la gestion des centres d'hébergement situés sur l'île de Montréal / S'interroge sur la grille d'évaluation du risque homicide qui guide les admissions et interventions des maisons d'hébergement de 2 ^e étape / Se questionne sur la façon dont ces organismes sont financés et demande à combien se chiffre le montant attribué par le gouvernement provincial et les attentes en matière de financement.
Mme Josefina Blanco	Remercie l'intervenante pour sa participation / Souhaite rectifier le nom du programme évoqué précédemment par sa collègue : « Politique d'accès aux services municipaux sans peur » / Invite à s'enquérir de ce programme et précise que, lancé au printemps 2019, il est destiné à venir en aide aux personnes précaires sans statut.
Mme Sophie Thiébaud	Remercie l'intervenante pour son intervention et la sensibilisation aux différents enjeux / Précise que le projet de politique regroupe un ensemble de principes et objectifs pour mieux reconnaître et soutenir les organismes communautaires / Indique que le projet de politique n'est pas assorti d'enveloppes financières pour répondre à des besoins spécifiques.

La présidente remercie Mme Mélisande Dorion-Laurendeau. Elle appelle Mme Isabelle Gélinas à prendre la parole.

3.2. MME ISABELLE GÉLINAS, DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA DÉFENSE DES DROITS, Y DES FEMMES DE MONTRÉAL

Absence.

La présidente invite M. Yves Bellavance à prendre la parole.

3.3. M. YVES BELLAVANCE, COORDONNATEUR, COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER

M. Bellavance salue le travail de la Ville de Montréal notamment le processus mis en place en amont dans le cadre de cette consultation publique. Il souhaite que cette démarche soit une source d'inspiration pour les prochaines consultations publiques de la Ville. Suite à une présentation de la Coalition, il présente différents enjeux pour lesquels le regroupement souhaite émettre des recommandations et propositions entre autres de souligner l'apport des Tables de quartier au développement communautaire montréalais, suggérer un cadre de concertation à l'instar de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL) auquel la Coalition à collaborer à mettre en place, etc.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](#) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
Mme Josefina Blanco	Remercie de la présentation / Note la complexité et la lourdeur que représente parfois la reddition de compte notamment dans le cadre de projets intégrés et demande l'avis de l'intervenant à propos d'une modulation des critères de reddition de compte en proportionnalité des montants reçus.
Mme Nancy Blanchet	Souligne sa collaboration avec la Coalition / Soulève la recommandation émise quant à l'adoption de la politique dans les arrondissements et faire en sorte qu'elle puisse chapeauter les politiques de reconnaissance des arrondissements et demande les attentes de la Coalition / Informe que tout comme les organismes, les arrondissements sont aussi attachés à leur autonomie / Concernant le prêt de locaux pour héberger des organismes communautaires, soutient que ce n'est pas par un manque de volonté que ce soutien n'est pas largement offert, mais essentiellement dû à une disponibilité limitée.

La présidente remercie M. Yves Bellavance. Elle invite Mme Isabelle Sawyer à prendre la parole.

3.4. MME ISABELLE SAWYER, CITOYENNE

Mme Sawyer souhaite axer son intervention principalement sur la définition des acteurs prévue dans le projet de politique. Elle plaide d'une part pour la reconnaissance de collectifs et groupes de citoyennes et citoyens sans statut juridique à titre d'acteur légitime de l'action communautaire autonome. Une telle reconnaissance favorise l'alliance entre divers groupes de citoyens notamment d'étudiant.e.s et encourage la collaboration intergénérationnelle, institutionnelle et communautaire. D'autre part, elle souhaite sensibiliser la Commission à la reconnaissance de l'action autonome autochtone par son intégration transversale à la Politique.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](#) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
Mme Josué Corvil	Remercie l'intervenante et souhaite valider la principale recommandation qui prévoit d'élargir la reconnaissance de groupes sans constitution juridique par exemple les groupes d'étudiants, les groupes de citoyens ainsi que les citoyens sans appartenance à un groupe / S'interroge sur la façon de contrôler et de gérer la créativité spontanée citoyenne / Retient de l'intervention, comme d'autres organismes d'ailleurs au cours de cette consultation publique, l'objection d'un représentant de la Ville à assister au conseil d'administration et s'interroge sur une définition différente de l'autonomie dans une acception la plus large.
M. Sterling Downey	Concède la complexité des démarches d'autorisation pour l'organisation d'événements sur le domaine public / Soutient cependant que ces autorisations servent aussi à protéger les organisateurs d'événements lorsque par exemple une plainte est portée à leur endroit / Suggère de s'associer avec divers organismes communautaires pour l'organisation d'événements qui agiraient à titre de fiduciaire.

La présidente remercie Mme Isabelle Sawyer. Elle appelle M. Jean Beaudoin à prendre la parole.

3.5. M. JEAN BEAUDOIN, CITOYEN

M. Beaudoin, architecte-praticien et citoyen engagé, souhaite apporter des recommandations à la Politique qui appuient l'engagement citoyen par l'action communautaire créative. Ses propositions se déclinent en quatre volets : l'ouverture des territoires d'intervention aux initiatives créatives spontanées et transitoires; cultiver l'espace politique aux idées nouvelles; créer du temps de travail ouvert pour que les fonctionnaires puissent accueillir des actions ponctuelles imprévues et respecter et profiter des initiatives des créateurs.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](http://ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
M. Robert Coutu	Salue et remercie l'intervenant pour sa contribution et sa créativité.
Mme Josefina Blanco	Remercie l'intervenant et l'appelle à la persévérance pour l'École Jeanne-Mance.
Mme Mary Deros	Mentionne que les portes des élu.e.s sont toujours ouvertes pour accueillir de nouvelles idées de projet / Rappelle que les élu.e.s défendent les projets auprès des fonctionnaires et travaillent à trouver les fonds nécessaires pour leur réalisation / Remercie le participant pour son intervention.

La présidente remercie M. Jean Beaudoin. Elle appelle Mme Mélanie Sanschagrín à prendre la parole.

3.6. MME MÉLANIE SANSCHAGRIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET MME MARIE-JOSÉE AVON, ADMINISTRATRICE, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

Mme Sanschagrín présente la Fédération ainsi que sa mission. Ancrés dans leur communauté et favorisant le développement de la collectivité, les projets initiés d'un centre de loisir fédéré s'inscrivent dans la lignée du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire. Sur la base de ce constat, il est demandé, à l'instar des organismes œuvrant en santé et services sociaux, que soit reconnue l'expertise des centres communautaires de loisirs. S'en suit la présentation d'une série de recommandations qui traitent entre autres de l'autonomie, du développement des partenariats, de la nature des partenariats et de la reddition de compte.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](http://ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
Mme Mary Deros	Remercie les intervenantes pour leur présentation / Rappelle son engagement de longue durée en faveur des sports et loisirs et témoigne de sa satisfaction à propos de la fédération de nombreux organismes en loisir / Mentionne que les centres de loisirs reçoivent des montants importants pour assurer la gestion et offrir des services / Déjà reconnus, elle souligne qu'avec cette reconnaissance locale, les organismes bénéficieront d'une reconnaissance de la Ville centre / Note le message d'une meilleure reconnaissance et félicite pour les services offerts aux citoyens.
Mme Nancy Blanchet	Remercie les participantes pour leur intervention et le dépôt d'un mémoire / Rappelle que plusieurs centres sont hébergés dans des établissements publics de la Ville et s'interroge sur la demande d'octrois de certificats d'occupation de locaux qui offriraient une plus grande stabilité aux centres d'une part et comment cette demande s'appliquerait aux organismes qui logent dans des locaux privés / Retient que les centres de loisirs ont besoin d'un engagement à long terme dans les ententes de soutien locatif.
M. Robert Coutu	Remercie du dépôt d'un mémoire / Souligne la relation de partenariat que la Ville de Montréal-Est a établi avec l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour assurer les services en matière de loisir / Rappelle les 15 villes liées sur l'île de Montréal et invite les organismes de loisir à y développer des services / S'interroge sur l'état de l'engagement de la fédération dans les villes liées.

Mme Mary Deros	Souligne que plusieurs centres de loisirs logent dans des immeubles qui appartiennent à la Commission scolaire de Montréal où la Ville est locataire / Émet le souhait d'effectuer davantage d'investissements afin de relocaliser les organismes communautaires dans des immeubles qui appartiendraient à la Ville.
Mme Sophie Thiébaud	Concernant les protocoles d'entente qui s'échelonnent désormais sur une période d'un an alors que jusqu'en 2017 prévalaient des ententes triennales, s'interroge sur les raisons évoquées de ce changement et la généralisation de cette pratique dans les centres de loisirs / Informe que pour des considérations d'ordre légal occasionnées par notamment l'accord de libre-échange Canada-Europe, certains arrondissements doivent procéder à une révision des procédures / souligne la nécessité de réfléchir aux impacts de ces accords sur, entre autres, l'octroi des contrats par les municipalités dans les relations qu'entretiennent les arrondissements avec leurs partenaires locaux.
Mme Josefina Blanco	Explique qu'à sa connaissance, ce protocole d'entente annuel est temporaire puisque les programmes sont en processus de révision.

La présidente remercie Mme Sanschagrin et Mme Avon. Elle invite M. Regan à prendre la parole.

3.7. M. TERRENCE REGAN, CITOYEN

M. Regan dépeint le portrait historique d'un organisme communautaire de loisirs qu'il a administré. Il appelle à l'instauration d'un mécanisme de résolution de différends pour en appeler d'une décision et souhaite mettre en garde contre les tentatives d'ingérence.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](#) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
Mme Mary Deros	Remercie le participant de sa présence et de partager son parcours ainsi que l'historique de l'association / Salue le travail accompli au cours des décennies où l'association est passée d'un budget de 5 000\$ à ses débuts à tout près d'un million de dollars / Se désolé de la situation vécue par l'intervenant et invite l'Administration à travailler avec tous les organismes communautaires sans regard des allégeances politiques/ Encourage à poursuivre son implication.
Mme Josefina Blanco	Rappelle que les membres des commissions sont avant tout des représentants de la Ville de Montréal et des villes liées / Invite ses collègues à focaliser les commentaires sur l'objet premier de la consultation publique en cours.

La présidente remercie M. Terrence Regan pour sa participation.

4. DÉPÔT DES MÉMOIRES SANS PRÉSENTATION (ANNEXE A)

Mme Thiébaud accueille le dépôt des avis écrits.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, la présidente remercie les personnes qui se sont déplacées pour présenter leur opinion, ainsi que ses collègues commissaires pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15 sur une proposition de M. Corvil, appuyée par Mme Décarie.

ADOPTÉ LE : 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

ORIGINAL SIGNÉ

Sophie Thiébaud
Présidente
Commission sur le développement social et la
diversité montréalaise

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche
Secrétaire recherchiste

ANNEXE A

DÉPÔT DES MÉMOIRES SANS PRÉSENTATION
Action autonomie
Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île
Agence de développement durable de Montréal Centre-Nord
Ami Québec
Association québécoise de personnes de petite taille
Ateliers d'éducation populaire du Plateau
Auberge communautaire du Sud-Ouest
Bâtir son quartier
Carrefour de ressources en interculturel
Carrefour des petits soleils
Centre action sida Montréal
Centre communautaire Mountain Sights
Centre d'Aide et de Lutte Contre les Agression à Caractère Sexuel (CALACS) de l'Ouest-de-l'Île
Centre de femme La Marie Debout
Centre des femmes de St-Laurent
Centre des femmes de Verdun
Centre St-Pierre
Clé des champs
Clinique Droits devant
Comité logement Petite Patrie
Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray
Direction régionale de santé publique de Montréal
Entraide bénévole Kouzin Kouzin's
Entraide St-Michel
Ex Aequo
Groupe d'entraide à l'intention des personnes séropositives et itinérantes
Groupe des aidants du Sud-Ouest
La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville
La Maisonnnette des parents
La Marie Debout
Le Centre Viomax
Le Tournant
Maison des jeunes Quinka-buzz
Maison Flora Tristan
Maison Tangente
Pact de rue
Parents et amis du bien-être mental du Sud-ouest de Montréal PABEMSOM
Parrainage Civique de la Banlieue Ouest/West Island Citizen Advocacy
Pause Famille
Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)
Regroupement des organismes pour hommes de l'Île de Montréal
Regroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'île de Montréal
Relax-Action Montréal
REZO
Solidarité de parents de personnes handicapées
Table de quartier Parc-Extension
Vers l'équilibre
Y des femmes